

Comité Social Economique (CSE) - 300 salariés

3 jours - 21 heures

Code formation : ADHGRH0678



adhara.fr

Objectifs

Définir et maîtriser les attributions (y compris consultatives et informatives) et les moyens d'actions des membres du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail. Connaître et Distinguer les rôles, missions et responsabilité en matière de prévention des différents acteurs internes et externes à l'entreprise. Participer à la démarche globale de prévention des risques professionnels. Être acteur du changement dans l'entreprise dans une démarche d'amélioration des conditions de travail. Définir un Accident de Trajet, de Mission, de Travail, une Maladie Professionnelle. Être capable d'utiliser les outils nécessaires lors des analyses de postes de travail, des enquêtes pour accidents de travail et/ou maladies professionnelles.

Participants

Membres du CSE -300 salariés.

Prérequis

Pas de prérequis pour cette formation.

Programme

Missions et fonctionnement du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Champ d'application

Organisation du fonctionnement du CSE (Rôle des suppléants, secrétaire, président, périodicité des réunions...)

Les Moyens du CSE (Local, Heures de délégations, liberté de circulation, La communication du CSE auprès des salariés (faire connaître le CSE, ses actions...), protection des membres, statut des élus, Formation des élus, RI, délit d'entrave)

La Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail : Modalités de mise en place dans les entreprises de – de 300 personnes
Les représentants de proximité

Missions, compétences et prérogatives du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail

L'accès aux documents et registres

Les différentes informations du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Les consultations ponctuelles et récurrentes du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail / Liens avec la BDES :

- Savoir exprimer un avis motivé en tant qu'élu du CSE
- Suivre la mise en oeuvre et les décisions de l'employeur suite à ces consultations

Le droit d'alerte :

- En matière de danger grave et imminent
- En matière de santé publique et d'environnement

Les expertises du CSE

Les principes de prévention et de conditions de Travail, l'analyse des Risques et Dangers dans l'entreprise

Les textes essentiels, les principes de base en matière de santé, sécurité et Conditions de Travail (Obligations de l'employeur, Formation à la sécurité, Les 9 principes généraux de prévention...)

Les Recommandations CNAMTS

Différencier le risque et le danger

Les principales familles de risques

Les sources d'informations liées à la réglementation, aux familles de risques....

La démarche d'évaluation des risques professionnels (Principes, Analyser et Coter les risques)

Le Document Unique : présentation et contenu

Le plan de prévention pour les entreprises extérieures

Participer à la démarche globale de prévention des risques professionnels & Être acteur du changement dans l'entreprise dans une démarche d'amélioration des conditions de travail

Etude de cas Analyse des Dangers & Risques « Chasse aux Risques »

Evaluation des risques professionnels, analyse des conditions de travail, cotation de ces derniers (Gravité/Occurrence), propositions de mesures correctives et d'actions de prévention, re-cotation potentielle après application de ces mesures et actions

Comité Social Economique (CSE) - 300 salariés

3 jours - 21 heures

Code formation : ADHGRH0678



adhara.fr

La pénibilité au travail

Définitions et réglementation de la pénibilité
Les missions du CSE

Focus sur les Risques PsychoSociaux

Définitions et réglementation en matière de RPS
La prévention primaire, secondaire et tertiaire
Les missions du CSE

Le CSE face aux accidents de travail, missions et Maladies Professionnelles :

- Accident de trajet, accident de Mission et Maladie Professionnelle :

Définitions

Les indicateurs : taux de fréquence et taux de gravité

Coût des accidents (Direct et indirect)

L'enquête (entretien, faits et jugements de valeur)

Analyser un accident de travail avec une « boîte à outils » : Méthode I.T.MA.MI : Les règles de base - Méthode – Etude de Cas

Méthode de l'arbre des causes : Les règles de base - Méthode – Etude de Cas

- Etude de cas - Analyse d'un accident du travail :

A partir d'un fait accidentel, construction à l'aide de la Méthode I.T.MA.MI d'un ou plusieurs arbres des causes, avec propositions de mesures correctives et d'actions de prévention en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Remarques

Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en œuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

Public Visé

Collaborateurs : Développer ses compétences, s'affirmer comme expert dans son domaine, sécuriser son parcours professionnel...

Entreprises ou organisations : Accélérer les évolutions de carrière des collaborateurs, augmenter l'efficacité et l'employabilité des équipes...

Demands d'emploi : Développer son employabilité, favoriser sa transition professionnelle...

Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assuré par nos services.

Moyens techniques

Le suivi pédagogique, administratif et logistique est assuré et coordonné par nos services afin de garantir le bon déroulement de l'action de formation.

Les stagiaires bénéficient d'un encadrement complet tout au long de la formation.

Pour les formations réalisées en centre, les participants disposent d'un espace d'accueil, de salles configurées techniquement selon les besoins pédagogiques et d'un matériel dédié.

Des ressources pédagogiques sont mis à disposition des participants pendant la formation. Une documentation pédagogique est remise à échéance de la formation au format papier ou numérique

Comité Social Economique (CSE) - 300 salariés

3 jours - 21 heures

Code formation : ADHGRH0678



adhara.fr

Méthodes d'évaluation des acquis

Un contact téléphonique est systématiquement établi avec le stagiaire ou la personne chargée de son inscription afin de définir le positionnement. Si besoin, un questionnaire est adressé pour valider les prérequis en correspondance et obtenir toute précision nécessaire permettant l'adaptation de l'action. Durant la formation, des exercices individuels et collectifs sont proposés pour évaluer et valider les acquis du stagiaire. La feuille d'émargement signée par demi-journée ainsi que l'évaluation des acquis sont adressées avec la facture.